



PROLONGEMENT DE LA RUE JACQUES NEUVILLE-SUR-SAÔNE (69)

AMENAGEMENT
D'ESPACE PUBLIC



Maitrise d'ouvrage : LYON MÉTROPOLE

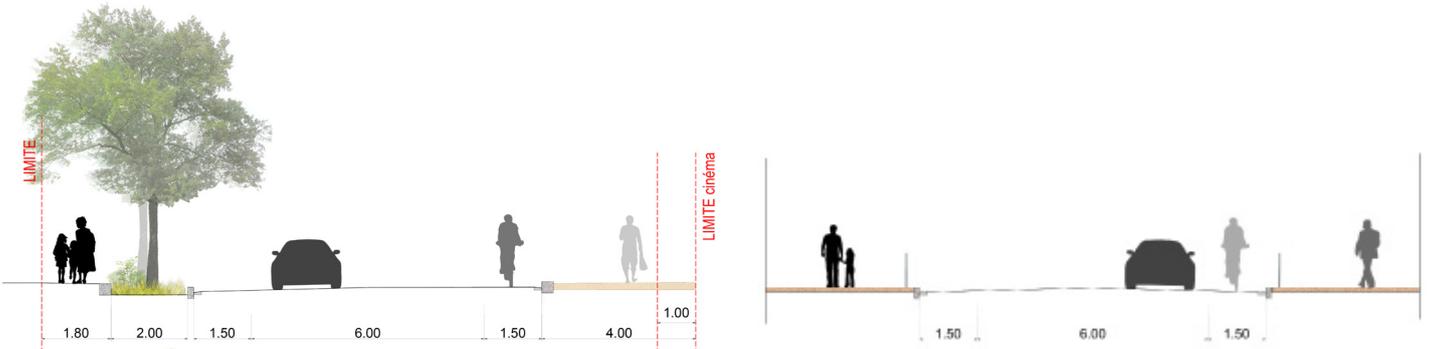
Mission : MAITRISE D'OEUVRE
COMPLÈTE

Calendrier : 2018 - 2020

Surface /Programme : 1 570 m²

Budget : 720 285 €

Equipe : ZEPPELIN architecte paysagiste
OTEIS BET VRD



RELIER 2 AXES MAJEURS DE LA COMMUNE

La commune de Neuville-sur-Saône est traversée par de nombreuses voies Nord-Sud convergeant vers le centre. Pour simplifier le fonctionnement de ce centre, l'accès à tous ses équipements publics (mairie, MJC, espace culturel...) et dans l'optique d'en piétonniser une partie, une nouvelle voie transversale est créée. Prolongeant la rue Jacques existante, elle va permettre de relier l'Est de la ville aux quais de Saône tout en fractionnant un macro-îlot qui deviendra le nouveau pôle culturel en accueillant le futur cinéma de la ville.

TRAVERSER UNE PLACE SANS LA FRACTIONNER

La continuité visuelle et d'usage de la place Jean Christophe est maintenue par la création d'un plateau pour la voirie qui retrouve le niveau de la place. Son revêtement se rapproche visuellement du stabilisé existant. Une entrée et une sortie séparées sont aménagées. La trame végétale existante est confortée par le renforcement des alignements d'arbres.

CRÉER UNE STRATÉGIE VÉGÉTALE ET HYDRAULIQUE

Ce nouvel aménagement constitue une opportunité d'amorcer, à l'échelle du quartier, un lien entre la Saône et les balmes. Le ruissellement des eaux pluviales est géré par deux noues d'infiltration prenant place de part et d'autre de la chaussée. Elles sont agrémentées de végétation arbustive diversifiée permettant également de séparer les bandes piétonnes latérales de la chaussée centrale. L'interface de l'espace public avec les parcelles privées est traitée grâce à des espaces verts mis à distance des trottoirs par le biais de bande de pavés enherbés.